

Le Magazine

Le Magazine LANGON 33 - SEPTEMBRE 2016 - N°7 - WWW.LANGON33.FR



DOSSIER:

Langon 2030 se construit

Logements, mobilité & transports, quais de Garonne, mise en lumière, tranquillité publique...

ÉDITORIAL

Nos associations au cœur de la ville

Je suis heureux et fier que Langon, comme ailleurs en France, peut-être même plus, bénéficie d'un formidable dynamisme associatif. Notre Forum des associations, ce 9 septembre, en est une très belle démonstration. Sports, culture, solidarités, mais aussi patrimoine, environnement, animations... Elles sont plusieurs dizaines à proposer à nos concitoyens des activités et des engagements de qualité.

Aux unes nous fournissons des locaux, à d'autres nous procurons du matériel, l'appui technique de nos services municipaux, des subventions... En retour, nous pouvons compter sur elles pour l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ou des animations à Langon Plage.

Quoi de plus normal que de soutenir ces citoyens qui participent à leur niveau et bénévolement, au développement et au rayonnement de Langon.

Ces associations nous offrent surtout l'occasion, d'autant plus précieuse en ces temps agités, d'expérimenter le « vivre ensemble ». Les entreprises et les commerces ne suffisent pas à créer le lien social et la solidarité qui font notre principale richesse. Participer à une association est une des rares expériences qui permettent de dépasser les clivages d'âge, de milieu social, d'origine, de convictions politiques ou religieuses. C'est de cette rencontre que naissent le dialogue et la compréhension mutuelle.

Merci donc, à tous ces bénévoles qui s'emploient sans compter. Rejoignez-les : vous n'avez que l'embarras du choix !

Bonne rentrée à tous.



Philippe Plagnol
Maire de Langon,
Président de la Communauté
de communes du Sud-Gironde.

BRÈVES



Une marche rose pour prévenir le cancer du sein

55% des femmes concernées par le dépistage du cancer du sein en Sud-Gironde procèdent plus ou moins régulièrement - tous les deux ans dans l'idéal - à une mammographie qui permet de dépister précocement cette maladie et donc de mieux la soigner. C'est mieux qu'ailleurs en France, mais ce n'est pas suffisant. D'où la nécessité de fréquemment communiquer sur le sujet. C'est l'ob-

jectif de l'opération Ruban Rose qui se tient chaque année et à laquelle Langon participe depuis 7 ans. Hommes et femmes, petits et grands, ont donc rendez-vous le **dimanche 2 octobre à partir de 8h** devant l'espace Claude Nougaro. En marchant, en courant, en pédalant, deux circuits de 5 et 11 km seront proposés dans Langon intra-muros. **Départ à 10h.**

Le PLU arrêté

Le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Langon vient d'être arrêté par le conseil communautaire de la CDC Sud Gironde. Une enquête publique se tiendra en début d'année 2017 avant approbation finale au printemps de la même année.



Charlène et Etienne ont passé l'été à Saguenay.

Les échanges Langon-Saguenay au beau fixe

Un nouvel échange s'est déroulé cet été entre la ville québécoise de Saguenay et Langon. Pendant que la capitale du Sud-Gironde accueillait Charlène et Etienne, l'une au bureau d'accueil de la mairie, l'autre au Centre technique et administratif municipal, son homologue québécoise recevait de son côté deux jeunes langonnais - Fabien et Hugo - qu'elle affectait à l'entretien de ses parcs et terrains de sport. Tous les quatre ont bénéficié d'une belle expérience qui permet aussi aux deux villes d'échanger sur leurs pratiques.



24h pour jouer les 15 et 16 octobre

C'est un rendez-vous maintenant bien connu des Langonnais qui s'y sont pressés par centaine l'an dernier. A l'invitation de la Ville de Langon, la ludothèque éphémère de Verdélais proposera le week end des 15 et 16 octobre prochains à l'Espace Claude Nougaro deux journées entièrement dédiées au jeu sous toutes ses formes. Seront notamment mis à la disposition du public les jeux surdimensionnés qui ont connu un beau succès cet été à Langon Plage. Entrée libre.

Le Magazine Langon 33

Directeur de la publication : Philippe Plagnol
Rédaction : Service communication Ville de Langon. Mise en page : J. Barbe.
Photographies : Service communication.
Imprimé à Langon par l'Imprimerie Sodal Goude Baken - Label ImprimVert. Dépôt légal à parution.



Serge Paniagua et son association ont de nombreux projets pour les jardins familiaux.

Des jardins pour cultiver le lien social

Une nouvelle association créée cet été prend en charge les Jardins familiaux de Langon sur une parcelle mise à disposition par la Ville. Son projet prévoit notamment de renforcer les liens avec les jeunes de l'ITEP, également présents sur le site. Paroles.

Serge Paniagua

Président de l'association Les jardins familiaux de Langon

« Avec une nouvelle association exclusivement dédiée aux jardins familiaux, ceux-ci vont pouvoir croître et prospérer. Actuellement 25 jardins sont cultivés, mais trois parcelles d'environ 130 m² chacune sont disponibles moyennant une cotisation annuelle de 45 euros comprenant l'adhésion, l'eau, la mise à disposition d'outillage et la fourniture de compost. L'espace étant généreux dans ce lieu extraordinaire, nous prévoyons déjà l'aménagement de jardins supplémentaires pour pouvoir accueillir de nouveaux jardiniers, des jeunes notamment, dans la simplicité, la convivialité et l'échange.

Notre nouvelle association veillera à ce que tous les jardiniers soient impliqués dans la gestion durable des Jardins et que chacun œuvre dans un climat serein et positif. Nous voulons aussi développer les relations déjà tissées avec les jeunes de l'ITEP. »

Lionnel Peyrout

Directeur-adjoint de l'ITEP Langon

« Notre activité est arrivée sur le site en octobre dernier quand nous avons dû quitter notre précédent jardin de Dumes. La Ville a accepté de mettre à disposition un bel espace sur lequel nous menons avec nos jeunes (12/18 ans) des activités pédagogiques et thérapeutiques, à la fois sur des parcelles individuelles et collectives, sous la responsabilité d'un éducateur technique. C'est pour ces jeunes en difficulté l'occasion de découvrir le rapport au temps - il faut parfois attendre plusieurs mois pour obtenir sa récolte - et à la nature. Ils peuvent expérimenter la réussite et prendre confiance en eux. Le lien intergénérationnel avec les autres jardiniers constitue une part importante de notre projet. Nos jeunes donnent à voir un autre visage. Il y a réciprocité, échange de savoirs. C'est très enrichissant pour tous. Pour renforcer ce lien, nous prévoyons la construction d'une tonnelle sous laquelle tous les jardiniers pourront se retrouver pour des temps de partage et de convivialité. »

« Portail ouvert » le 22 septembre !

Vous rêvez de cultiver votre jardin, mais vous n'en n'avez pas ? Les Jardins familiaux de Langon sont faits pour vous ! Sur un terrain mis gratuitement à disposition de l'association par la Ville de Langon, vous pourrez faire pousser fleurs, fruits et légumes selon vos goûts sur une parcelle de 130 m² environ, moyennant une faible participation (45 euros par an).

Si l'idée vous séduit, venez sur place découvrir le site et rencontrer les jardiniers le jeudi 22 septembre prochain entre 10h et 17h à l'occasion d'une journée « Portail ouvert ».

En savoir + : 06 86 96 82 23
jardins.familiaux.langon@laposte.negt

Les jeunes de l'ITEP aménagent actuellement des serres et une cabane.





TAP : les écoliers en redemandent !

Deux ans après leur mise en place dans les deux écoles publiques de Langon, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) affichent un excellent bilan. La Ville va maintenir son effort financier pour offrir aux écoliers ces activités très enrichissantes.

Il est des chiffres qui parlent d'eux-mêmes ! Que 80% des élèves des écoles maternelle et élémentaire de Langon participent chaque semaine aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en dit long sur le succès de ce dispositif géré par la Ville de Langon depuis deux ans dans le cadre de la réforme des rythmes à l'école. Martine Cantury, l'adjointe-au-Maire en charge, notamment, de l'éducation, y voit pour sa part le résultat d'une action mûrement réfléchie, dotée des financements conséquents par la Ville et menée en totale concertation avec les parents d'élèves et les enseignants.

« Seul l'épanouissement des enfants compte, résume l'élue. A la rentrée 2015 par exemple, nous avons tiré les enseignements de la 1^{ère} année de fonctionnement en n'hésitant pas à mettre en place une nouvelle organisation à l'école maternelle Anne Frank - avec un seul TAP hebdomadaire, plus long, au lieu de trois, et une animation par les seules ATSEM, que les enfants connaissent

bien, sous la responsabilité d'une coordonnatrice. Les effets bénéfiques ont été immédiats : les plus petits dorment plus longtemps et rejoignent les activités à leur réveil, le rythme des enfants est mieux respecté et la qualité des TAP s'en ressent. Les objectifs de développement de l'autonomie et de connaissance de son corps sont atteints ».

Une extraordinaire palette d'activités

A l'école élémentaire Saint-Exupéry par contre, le rythme de deux TAP courts (45 min) et d'un TAP long (90 min) par semaine donnait satisfaction et a donc été conservé. Il reste inchangé pour 2016/2017. Ici, le succès tient aussi à la richesse des activités proposées aux enfants. Martine Cantury tient d'ailleurs à saluer et à remercier la vingtaine d'associations langonnaises qui sont partie prenante dans l'animation des ateliers. « Il en résulte une palette d'initiations et de pratiques impressionnantes, allant du langage des signes

à l'équitation, en passant par la littérature, la prévention routière, le théâtre ou l'aïkido. Au total, sur une année, un enfant pourra en choisir une vingtaine puisque nous fonctionnons par cycles. L'investissement (rémunéré) que cela représente pour les associations partenaires n'est pas perdu puisque les enfants sont évidemment libres, ensuite, de les rejoindre pour une pratique plus régulière ».

Que l'ensemble du dispositif soit gratuit pour les familles contribue, bien entendu, à son succès. « C'est un choix politique, assume Martine Cantury. Nous voulons que tous les écoliers langonnais puissent bénéficier de ces temps très enrichissants et formateurs. Le coût est évidemment élevé pour la commune (116 000 euros en 2015, une fois déduite l'aide de l'Etat, pour 539 élèves inscrits), mais il baissera à l'avenir grâce à un agrément qui nous permet dorénavant de percevoir une aide de la CAF »

Écoles : la Ville sur tous les fronts



Initiation à l'astronomie en classe découverte.

L'organisation des TAP, leur financement et la mise à disposition des équipements municipaux nécessaires à leur bon déroulement ne constituent qu'une part, certes non négligeable, de la compétence « éducation » assumée par la Ville de Langon. Cette dernière a en effet en charge, pour les écoles maternelles et élémentaires (1) :

- La mise à disposition de l'Éducation nationale des bâtiments,

faut entretenir, équiper et alimenter en eau, électricité et chauffage.

- La mise à disposition d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), d'agents d'entretien et de restauration (42 hors TAP).

- Des dotations scolaires de fonctionnement (matériel scolaire, informatique, fonds de bibliothèque, transports scolaires, financement des classes de découvertes, etc.).

- Une participation aux frais de restauration des élèves, les familles ne payant que 1,98 euros (école maternelle) ou 2,25 euros (école élémentaire) un repas qui coûte en réalité nettement plus cher.

Au total, la Ville a consacré à ses deux écoles un budget global de 1,28 M d'euros en 2015.

(1) De façon quasi identique, le Département a en charge les collèges et la Région les lycées.

Langon 2030 se construit aujourd'hui !

Une ville qui ne bouge pas est une ville qui se meurt.

Indiscutablement, Langon est bien vivante ! Ces prochains mois, de nombreuses opérations de renouvellement urbain vont être menées sur tout son territoire et particulièrement dans son centre historique.

Aménagement des quais, logement, éclairage public, voirie, circulations douces... le cadre de ville se modernise pour améliorer le quotidien des Langonnais et renforcer le vivre ensemble.

C'est l'assurance, demain, d'accueillir de nouveaux habitants et d'amplifier l'essor économique qui s'enclenche enfin.



Des appartements dans un immeuble rénové rue Maubec.

Logements : la Ville sur tous les fronts

Il n'est pas un jour ou presque sans que Philippe Plagnol et son équipe ne s'occupent de logement. Logement ancien et parfois indigne, logement vacant, logement neuf... Le Maire mesure tous les enjeux, vitaux pour Langon, de ce dossier. « *A court terme, il y a la nécessité de satisfaire une très forte demande. Pensez que sur les 7 premiers mois de 2016, 130 biens ont changé de mains à Langon. C'est plus que les années entières précédentes.* » La difficulté consiste à organiser une fluidité des parcours résidentiels. « *Il y a les retraités qui n'ont plus l'usage d'une grande maison et qui recherchent un appartement en centre-ville à proximité des commerces et des services. Il y a les jeunes couples qui travaillent à Bordeaux, mais rêvent d'espace et tranquillité. Il y a les jeunes qui recherchent leur premier logement. Les satisfaire tous nous permettra, d'ici 10 à 15 ans, d'atteindre la barre des 10 000 habitants.* » Avec toutes les promesses que cela recèle en termes d'emplois, de commerces, de services.

En finir avec l'habitat insalubre

Pour atteindre cet objectif, le Maire de Langon a une stratégie bien arrêtée. En trois points. « *D'abord, traiter, îlot par îlot, parfois même immeuble par immeuble, le cœur historique de la ville afin de lutter contre le fléau de l'habitat indigne.* » « *Nous sommes intransigeants* », insiste Philippe Plagnol qui observe que concernant

le patrimoine privé, la Ville ne peut rien faire tant que les locataires victimes ou le voisinage ne se manifestent pas. « *Un signalement suffit à déclencher une visite et, le cas échéant, obligation pour le propriétaire d'engager des travaux* ». Des dizaines de logements sont concernés. L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) bientôt lancée par la Communauté de communes du Sud Gironde⁽¹⁾ aidera les bailleurs les plus récalcitrants.

Plus d'une centaine de logements vacants à remettre sur le marché

Second phénomène : la vacance. Philippe Plagnol estime qu'une trentaine d'immeubles, pour une centaine de logement, est concernée. « *Je n'ai de cesse, avec mon adjoint Jean-Jacques Lamarque de convaincre les propriétaires de les remettre d'une manière ou d'une autre sur le marché, et de trouver des investisseurs pour monter des programmes qui, à l'évidence, seront couronnés de succès* ». Visites, conseils, mises en relation, accompagnement : les élus font feu de tout bois pour débloquer des dossiers parfois compliqués qui peuvent aussi concerner des pas de portes commerciaux. « *Le bénéfice est double, alors, pour la revitalisation du centre-ville,* » se réjouit Jean-Jacques Lamarque. Martine Cantury pour le logement social et Nicole Duprat, pour le logement d'urgence, sont également très attentives aux situations difficiles qui leur sont soumises.

La construction de logements neufs constitue le der-

nier levier d'action des élus. Mais la Ville doit satisfaire à l'obligation dorénavant faite aux communes de densifier les quartiers existants avant de s'étendre en périphérie. Le projet de PLU, qui entre à l'automne dans sa phase de concertation avant adoption début 2017, y veille scrupuleusement. « *Nous devons avant tout combler toutes les dents creuses qui ont été repérées en cœur de ville et dans différents quartiers* », explique Philippe Plagnol citant en exemple les 3 maisons construites récemment cours du 14 juillet. Il en sera de même, au fond de la place Kennedy pour un immeuble R+2 de 23 logements ou les projets annoncés autour de la rue de la Poste ou du cours des Fossés.

(1) Le diagnostic préalable à cette OPAH est en cours. Objectif : accompagner les propriétaires dans leur projet de réhabilitation ouvrant droit à des aides.



Langon 2030 se construit



La ville se réconcilie avec son fleuve !

Bien malin serait le visiteur se promenant dans Langon aujourd'hui, qui pourrait deviner que la ville est un ancien port construit sur la Garonne autour d'une ville médiévale et de son château. Ce dernier a disparu, le port semble abandonné et la cité a quasiment tourné le dos au fleuve qui lui a souvent, il est vrai, joué des sales tours dans le passé !

C'est à cette indifférence teintée d'incompréhension, dans la relation des Langonnais avec la Garonne que la Ville a décidé de tordre le cou en engageant, au début des années 2010, un vaste projet d'aménagement des quais et des berges. Une première phase a déjà permis la réhabilitation du parc des Vergers, la réfection du parking situé sous l'avenue Elie Samson et l'installation de tables et de bancs sur les quais..

En cet automne 2016, c'est une seconde tranche beaucoup plus ambitieuse qui démarre. « *L'objectif est de réinscrire le fleuve et les quais au cœur de Langon, de renforcer leur relation avec la vieille ville, résume Jérôme Guillem, adjoint-au-Maire en charge de l'environnement et de l'habitat. Quand, demain, des guinguettes ou un ponton permettant le tourisme fluvial seront en place, ce secteur retrouvera l'animation qu'il connaît les jours de marché* ».

La grandeur du site et l'importance des investissements ont décidé les élus à procéder par étape. « *A ce jour, détaille Jérôme Guillem, nous nous engageons sur une première tranche sur le secteur de l'avenue Elie Samson, sur les quelques centaines de mètres qui séparent le parc de la Maison Castets. C'est la séquence centrale du projet puisqu'elle englobe le port historique, les quais pavés et plusieurs éléments de patrimoine liés au fleuve. C'est ici, en novembre et pour au moins 6 mois, que va s'engager la réalisation de 3 800 m² d'espaces jardinés* ». Plus de 500 000 euros permettront de requa-

lifier les sols, les liaisons douces, l'éclairage, le mobilier, les espaces verts... Les images du projet, articulé autour d'un canal entouré de voies piétonnes et d'espaces partagés, permettent déjà d'imaginer tout le bénéfice que Langon tirera de cette métamorphose. Il sera temps, alors, d'engager les deux tranches optionnelles. La première (2017/2018) porte sur la réhabilitation du chemin de halage qui rejoint le pont tandis que la seconde (à partir de 2018) valorisera le cheminement, avec belvédère, jusqu'à la gravière et le site industriel.



Le marché continue pendant les travaux

Il n'est évidemment pas question de toucher au sacrosaint marché du vendredi sur les quais de Langon pour cause de travaux. Après concertation avec les commerçants, la Ville a opté pour le déplacement de quelques dizaines de mètres des seuls étals actuellement situés avenue Elie Samson et à l'angle du cours du Rocher. « *Probablement à la mi-novembre et pour 6 mois environ,* » indique la conseillère municipale Jacotte Dupiol qui annonce un retour à la normale avant l'été prochain.

Langon à vélo...

C'est parti ! Les travaux d'aménagement de la liaison cyclable Saint-Macaire-Langon-Roaillan vont débiter prochainement. Après concertation entre la Ville de Langon et le Conseil départemental, maître d'œuvre et financeur de l'opération, il a été décidé de réaliser en quatre mois environ une bande cyclable sécurisée au départ du rond-point de Saint-Macaire. Elle empruntera le pont sur la Garonne et suivra la rocade, en longeant l'ancien cimetière et le Super U et en se connectant avec les pistes déjà créées en ville, jusqu'au rond-point de l'autoroute qu'elle passera pour se prolonger jusqu'à Comète, soit 3,7 km. Puis, en 2017, un nouveau tronçon ouvrira entre Fargues à Roaillan.

A terme, les Langonnais n'auront que l'embarras du choix pour leurs balades à vélo. Ils pourront pédaler d'un côté vers Bazas et le Bassin d'Arcachon et de l'autre vers Castets-en-Dorthe et la Voie verte qui longe le canal latéral, puis le canal du Midi jusqu'à Sète.

... et en voiture électrique

Trois bornes électriques publiques - chacune avec deux prises - destinées à recharger les batteries de voitures électriques sont désormais opérationnelles à Langon. Elles sont situées sur des places de stationnement réservées allées Jean-Jaurès, Place Kennedy et place du Foirail. La Ville de Langon a participé à hauteur de 10 000 euros à cet investissement porté par le

Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde (SDEEG).





Le projet des quais pour le secteur Elie Samson entre le Parc des Vergers et la Maison Castets.

Que la lumière soit !

Les grandes manœuvres ont commencé sur le front de l'éclairage public et elles vont se prolonger au moins encore deux ans à un rythme soutenu. Avec, à la clé, des économies d'énergie, une sécurité accrue pour les Langonnais et un embellissement de points stratégiques de la ville.

« Un élément déterminant a été le diagnostic réalisé en 2015, mettant en avant la nécessité absolue de changer 900 des 1 800 points lumineux de la ville ainsi que la totalité des 55 armoires électriques, » détaille Jérôme Guillem. « Vu l'importance du chantier et son coût (1 M d'euros), il a été décidé d'établir un schéma directeur d'aménagement lumière et un plan d'investissement sur 3 ans. Ainsi, en 2016, nous avons prévu de remplacer 300 points lumineux. Cet été, 70% du programme était réalisé et les services techniques municipaux vont continuer sur les quartiers de Peyrot, Péran, Couloumey ou Malraux. » La Ville va remplacer aussi toutes les armoires électriques qui seront équipées d'horloges astronomiques plus fiables. Finis les lampadaires allumés trop tôt ou éteints trop tard !

Dans l'esprit des élus, l'éclairage public est aussi un véritable outil de sécurité, notamment routière. « Nous avons opté pour des petits mâts spécifiques, très puissants, placés à des endroits stratégiques, en particulier sur les passages piétons à proximité des établissements scolaires. Les abords de l'école Saint-Exupéry, du collège Toulouse Lautrec ou du lycée Jean Moulin sont déjà équipés. Nous poursuivons cette année avec le carrefour Comberlin, devant le lycée professionnel, ou l'avenue de Lattre de Tassigny aux abords de la bibliothèque. »

Un dernier enjeu porte sur la transformation de l'image

nocturne de la ville. « Un changement de lumière concourt efficacement à la requalification urbaine, » insiste Jérôme Guillem qui annonce pour cette fin d'année, un nouvel éclairage très qualitatif dans la rue piétonne Maubec. Les places du Général de Gaulle et Kennedy suivront dès que possible.

Sécurité publique : la vidéosurveillance en renfort

L'équipe municipale les avaient promises, elles arrivent ! D'ici quelques semaines, au plus tard fin octobre, 9 caméras de vidéosurveillance seront implantées dans différents secteurs de Langon pour prévenir la délinquance sur les voies publiques. « 3 sur la place du Général de Gaulle, 2 rue Maubec, 3 dans le secteur de Garros et 1^{re} à côté de l'église », détaille Serge Charron, l'adjoint-au-maire en charge de la tranquillité publique. Comme les radars, elles seront signalées aux usagers des rues concernées. Le système retenu par la Ville, d'un coût de 80 000 euros, est évolutif. Si nécessaire, il peut intégrer jusqu'à 30 caméras.

Sauf en cas de grand rassemblement ou de crainte particulière, les policiers municipaux ne visionneront pas les images en direct. « Le but premier est de les enregistrer afin de pouvoir les fournir aux enquêteurs pour résoudre des affaires de délinquance sur la voie publique : vol à l'arrachée ou à l'étalage, bagarre, etc. »

Une voirie mieux partagée

Le chantier qui s'est achevé cet été sur le carrefour Comberlin illustre parfaitement, comme celui du rond-point d'Aquitaine avant lui, la volonté de la Ville de mettre en œuvre un vrai partage - sécurisé - de la rue entre tous les usagers en jouant sur la voirie, l'éclairage, les cheminements piétons, etc. Cette même logique prévaudra pour l'important programme à venir sur le rond-point du Languedoc et à

l'entrée du quartier du Couloumey. « Aujourd'hui, observe Jérôme Guillem, la traversée à pied de la rocade est difficile et il convient de créer une vraie entrée dans le lotissement du Couloumey. Nous avons prévu pour ce faire, en concertation avec le conseil de quartier, la création de trottoirs et de places de stationnement et la plantation d'arbres. »

Toujours avant la fin de l'année, le sol d'un petit tronçon de la rue Maubec, entre les places Jérôme David et de l'Horloge, sera refait dans la continuité de la réfection de cette même place de l'Horloge.

A la demande des commerçants, le reste de la rue Maubec, déjà impacté par des travaux au niveau du Passage Gourmand sera traité ultérieurement.



La Ville veut doter le quartier du Couloumey d'une véritable entrée.



La GEM offre de vraies perspectives d'emploi durables aux jeunes.

GEM : des solutions à la hauteur !

Bien présente en Gironde et en Lot-Garonne sur le marché de la manutention, la société GEM n'hésite pas, depuis 3 ans, à s'aventurer plus loin jusqu'en Dordogne ou en Charente. Rien qui puisse remettre en cause sa fidélité à son Sud-Gironde natal.

L'an prochain, la société GEM fêtera le 50^e anniversaire de sa création et de l'installation à Langon de l'affaire familiale. L'occasion pour Sophie et Frédéric Garin, les petits-enfants du fondateur, de mesurer le chemin parcouru. « Tout a démarré à Hostens, en 1945, quand Jean Garin ouvrit une scierie. Rapidement, il se met à produire des casiers à bouteilles et des palettes qu'il faut transporter. » L'entreprise, devenue GEM en 1967, se positionne sur ce créneau « porteur » de la vente de chariots. « Avec notre père François, passionné de mécanique, Jean Garin finit, en 1973, par lancer sa propre gamme de chariots élévateurs. En l'espace de 6 ans, la GEM en vendra plus de 1 000 ! C'est cette faculté à s'adapter en permanence à la demande qui a fait et continue de faire notre force ». Nouvelle démonstration en 1980 : la concentration du marché de la manutention dans les mains de grands groupes internationaux amène les Garin à se concentrer sur la seule distribution. Elle acquiert alors progressivement l'exclusivité pour les marques Manitou, Toyota, puis Kubota. « Notre expérience de constructeur n'aura toutefois pas été inutile. Nous valorisons aujourd'hui ce savoir-faire dans le reconditionnement de matériels d'occasion toutes marques, en France comme à l'étranger. »

Des marchés très spécialisés

Le site actuel de l'entreprise, construit en 2005 (3000 m² couverts et 13 000 m² en extérieur) en bordure de l'autoroute A 62, est sa meilleure publicité avec une impressionnante exposition de chariots, chariots élévateurs, nacelles, mini pelles et autres engins industriels et tout terrain proposés à la vente ou à la location. Plus la réparation, la

maintenance et la vente de pièces de rechanges. « Sur un marché très spécialisé, nous occupons plusieurs niches avec un chiffre d'affaires de 20 M d'euros. Notre principal atout réside dans la palette de solutions techniques que nous proposons dans des secteurs aussi divers que le bâtiment, l'agriculture ou l'industrie, analysent Sophie et Frédéric Garin. Pour conserver notre avance, nous misons en permanence sur la formation des jeunes. » Le frère et la sœur n'hésitent pas à régulièrement se rapprocher des établissements scolaires langonnais pour susciter des vocations avec de vraies perspectives d'emploi durable. Résultat, la moyenne d'âge des 60 collaborateurs de la société a rajeuni. A 47 et 44 ans, les deux dirigeants n'ont néanmoins pas encore prévu de passer la main à la 4^e génération des Garin !



L'équipe d'APS dispose désormais de vastes locaux.

APS (r)assure

C'est toujours bon signe quand une entreprise agrandit ses locaux. Que dire, alors, de la société APS (Groupe Securidom) qui vient de tripler les siens à la Mourasse, sur la route de Bazas !

« Nous avons investi 400 000 euros pour disposer de 400 m² supplémentaires, se réjouit son co-gérant Laurent de la Seiglière. Nous sommes ainsi à même de faire face à l'augmentation constante de nos effectifs, même si nos techniciens et nos commerciaux sont la plupart du temps sur les routes ».

A ce jour, l'entreprise créée en 1981 par Alain Prieto et reprise en 2004 par Laurent de la Seiglière, emploie 21 personnes et recherche régulièrement du personnel supplémentaire avec des CDI à la clé. « Notre siège social de Langon, avec une plateforme de télésurveillance opérationnelle 24h sur 24 et 7 jours sur 7, est au cœur des prestations que nous proposons à nos 1 500 clients particuliers et professionnels (2 M d'euros de chiffre d'affaires). Nous développons à leur intention des solutions pouvant associer plusieurs technologies pour la détection et l'extinction d'incendie, le contrôle d'accès ou la vidéo-surveillance. Actuellement, nous engageons aussi une diversification dans le secteur de la domotique. »

Café des entrepreneurs

Le 6 octobre salle François Mauriac

Le second Café des Entrepreneurs organisé par la Ville de Langon se tiendra le jeudi 6 octobre prochain de 13h à 14h 30 à la salle François Mauriac (entrée rue du Marché). L'association Transfer d2c, spécialisée dans l'accompagnement RH des entreprises et l'aide au recrutement en sera l'invitée. Après une présentation de son activité, les artisans et commerçants présents pourront lui faire part de leurs besoins sur des thèmes comme l'emploi partagé ou le document unique. **Entrée libre.**

Forum Rencontre'Emploi Formation

le 13 octobre salle Nougaro

Les entreprises du Sud-Gironde qui cherchent à embaucher en cette rentrée seront présentes au Forum Rencontre'Emploi Formation organisé le jeudi 13 octobre à la salle Claude Nougaro. Faciliter le contact direct entre recruteurs et demandeurs d'emploi est l'objectif numéro 1 de ce rendez-vous organisé pour la 4^e année par Pôle Emploi en partenariat avec la Ville de Langon et de nombreux autres acteurs économiques.

Les candidats à l'emploi, bien sûr munis de leur CV, pourront rencontrer des entreprises de secteurs très diversifiés, de la santé à la viticulture en passant par l'industrie, le commerce, le bâtiment, etc.

Jeudi 13 octobre de 9h 30 à 16h salle Nougaro. Entrée libre.

Langon à bonnes enseignes !

De nouveaux commerces ouvrent régulièrement à Langon. Le magazine municipal leur réservera dorénavant une place dans chaque numéro afin que vous puissiez rapidement les découvrir.



Entre Deux Jeux

Dimitri Blanchet se destinait initialement à l'horticulture, mais les hasards de la vie, puis la fièvre du jeu de société - celle que l'on partage entre amis à la fin d'un bon repas ou en famille les dimanches pluvieux - l'ont finalement poussé à ouvrir Entre Deux Jeux.

L'emplacement de la boutique rue Maubec en face du Canap' Café ne doit rien au hasard ; les deux enseignes se veulent complémentaires. Il est par exemple possible d'emprunter un jeu à la boutique et d'aller faire une partie en face autour d'un chocolat chaud.

Dimitri Blanchet a d'autres idées pour faire découvrir aux Langonnais les quelque 500 jeux qu'il propose à la vente, souvent en exclusivité à Langon : des soirées jeux un vendredi soir sur deux, des animations les mardi et jeudi après-midi pendant les vacances scolaires, un tournoi chaque mois... A vous de jouer !

48 rue Maubec, du lundi au samedi de 9h à 19h.

Styl Passion Pathy

L'art de renouveler sa garde-robe pour pas cher s'apprend chez Patricia Jegou qui a ouvert en juillet une boutique dépôt-vente pour hommes, femmes et enfants. Ici, uniquement du vêtement état neuf vendu à mini-prix. Surtout si vous confiez simultanément à la vente le pull que vous n'avez jamais aimé ou le pantalon neuf qui taille finalement trop petit. Ajoutez-y un petit accessoire et vous voilà paré(e) ! N'hésitez pas à explorer la salle arrière avec du mobilier lui aussi d'occasion.

5 Place de l'Horloge, du mardi au samedi de 10h (9h le vendredi) à 12h 45 et de 14h à 19h.



L'Antre Guillemets

C'est une double rentrée que vient de vivre Damiane Donato. D'abord celle de sa nouvelle librairie, ouverte depuis le début du mois de septembre sur la zone de Dumès (près d'Intersport). Et ensuite la rentrée littéraire avec plus de 560 nouveaux titres en quête de lecteurs. La nouvelle librairie indépendante de Langon ne les aura pas tous en rayon, mais elle pourra les fournir sur commande.

Dans un premier temps, L'Antre Guillemet proposera tout de même plus de 5 000 titres dans tous les registres de l'édition adulte et jeunesse, avec une mise en avant volontaire d'éditeurs régionaux parfois injustement méconnus.

Damiane Donato a aussi réservé quelques m² de sa librairie à un espace salon de thé et à l'accueil du public pour des conférences, signatures et autres lectures. Un café philo est également dans ses projets pour les prochains mois.

7 rue Alexandre II (Zone de Dumès), le lundi (12h/19h), du mardi au vendredi (11h/19h) et le samedi (10h/19h).



Ola Micro

Donnez encore une dernière chance à votre vieil ordinateur avant de vous en débarrasser ! Confiez-le à Manuel Di Valentin qui fera son maximum pour le réparer et vous éviter un achat inutile. Ce jeune technicien qui a fait ses armes dans la grande distribution avant de se lancer dans le dépannage à domicile a pu mesurer qu'il y avait de la place pour une boutique spécialisée à Langon. Il a donc ouvert Ola Micro le 3 août dernier en conservant des plages horaires suffisantes pour continuer à intervenir à domicile. Outre la réparation des PC, imprimantes et télévisions, il propose de la vente d'ordinateurs neufs et d'accessoires (claviers, souris, etc.) ainsi que de la formation et de la création de sites internet.

44 cours de Lattre de Tassigny, le lundi de 13h 30 à 17h, les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h 30 à 16h et les mercredi et samedi de 9h à 12h.



A table !

De nouvelles tables ont ouvert récemment dans Langon. Laissez-vous tenter.

- El Barrio del Sol (bar, tapas),
7 cours Sadi Carnot
- Le Cochon Volant (restaurant),
Cours du Général Leclerc
- Pronto Pizzas,
86 bis cours de Lattre de Tassigny
- Restaurant L'Oriental
(spécialités Marocaines)
45 cours des Fossés



Retrouvez les commerçants langonnais sur Facebook

La page Facebook de la Ville de Langon est désormais ouverte aux commerçants qui peuvent l'utiliser pour communiquer sur leur actualité ou les services proposés à la clientèle. Rendez-vous avec l'un d'entre-eux chaque samedi pour commencer.

Deux « Benjamin » langonnais très prometteurs

Ils s'appellent Benjamin. L'un est basketteur à Nancy, l'autre est rugbyman à Montpellier. Tous les deux ont été formés à Langon et sont aujourd'hui internationaux. Leur réussite tient pour une bonne part dans l'amour du sport de leurs familles. Leurs mères et premières supportrices témoignent.



Edith Fabry-Fall et Muriel Sene, deux mères supportrices de leurs champions de fils !

Beaucoup de parents hésitent entre une initiation sportive généraliste ou le choix très précoce d'une discipline. Qu'en a-t-il été pour vos fils ?

Muriel Sene : Je me souviens qu'à 5 ans, Benjamin voulait faire du foot, mais que le FCL n'accueillait les enfants qu'à partir de 6 ans. Il a eu le choix entre judo et basket : il a choisi le basket. Mais auparavant, à 3 ans, il avait fait de la baby gym. Pour mon mari et moi, faire faire du sport à nos enfants était aussi naturel que les envoyer à l'école. Peu nous importait la discipline et le niveau. Seul leur épanouissement nous importait.

Edith Fabry-Fall : Nous étions dans le même état d'esprit. La seule chose que j'exigeais, pour Benjamin comme pour ses sœurs, c'est qu'ils fassent du sport. Pour lui, la question d'un choix trop précoce ne s'est pas posée puisqu'il a fait tour à tour et parfois simultanément de l'athlétisme, de la natation, du golf ou du basket. Sans oublier l'UNSS. Il n'a pris sa licence au rugby qu'à 16 ans !

A quel moment avez-vous compris que cela devenait sérieux ?

Muriel Sene : Quand il a eu 13 ans et qu'on nous a annoncé qu'il était pris en section sport-études à Mont-de-Marsan. J'avoue que j'ai espéré qu'il refuse. C'est très dur de voir son enfant partir loin. Et encore, ce n'était que les Landes. Deux ans plus tard,

il est parti à Nancy. Autant dire le bout du monde.

Edith Fabry-Fall : Très vite puisqu'il a commencé à 16 ans et qu'il est parti à Bègles à 17 ans, puis à Bayonne.

A ce jour, quel est votre meilleur souvenir de mère ?

Edith Fabry-Fall : Sans hésiter, sa première sélection en équipe de France, au Stade de France contre les Samoa. Il avait marqué un essai !

Muriel Sene : Moi aussi, mais plus jeune, puisqu'il a été sélectionné en U15. Je me souviens qu'il passait son brevet le matin à Mont-de-Marsan et qu'il devait rejoindre l'équipe de France le soir à 20h à Roissy. Ça a été du sport !

Et le moins bon ?

Muriel Sene : Sa double fracture du bras, en 2013 à Nancy. On a pris la voiture aussitôt pour le rejoindre. Les blessures, je préfère ne pas y penser.

Edith Fabry-Fall : C'est effectivement ce qui peut leur arriver de pire car alors tout peut s'arrêter définitivement du jour au lendemain. C'est pour cela que j'avais rencontré les dirigeants de Bègles et Bayonne en insistant pour que Benjamin ne néglige pas ses études. Rien n'est plus incertain et fragile qu'une carrière de haut niveau. Je voulais donc qu'il ait un métier, un vrai, pour la suite. C'est raté (rires).

Au final, quelle part de leur réussite revient à leur famille ?

Muriel Sene : Je ne me pose pas la question en ces termes. Ce qui devait arriver est arrivé et nous n'y sommes pas pour grand-chose. Nous lui avons juste transmis notre amour du sport. Ses capacités propres, sa personnalité et son tempérament ont fait le reste.

Edith Fabry-Fall : Je n'en sais rien. Je suis par contre persuadée qu'il ne faut pas trop les pousser avec l'espoir qu'ils réussissent. Je me souviens d'une épreuve d'athlétisme pendant laquelle une mère courrait à côté de son fils pour le soutenir à grands cris. Je me suis alors promis de ne jamais en arriver là !

Muriel Sene : la réussite, en tout cas, profite à tous. C'est une expérience riche pour eux comme pour nous. D'ailleurs, on le suit en compétition pendant nos vacances. C'est le plus sûr moyen de réussir à le voir de temps en temps !

Quels liens vos fils gardent-ils avec Langon ?

Edith Fabry-Fall : C'est sa ville et il y reste très attaché. Quand il vient, c'est malheureusement toujours en coup de vent, mais il est disponible pour ses copains et son ancien club.

Muriel Sene : Ses visites sont très, très rares, mais il a pris l'habitude, depuis son 1^{er} trophée gagné à Mont-de-Marsan, de toujours passer saluer Hervé Lastere, son entraîneur du Langon Sud-Gironde Basket Ball. En juin, une blessure lui a permis d'assister au 40^e anniversaire du club et il en était très heureux.



Benjamin Fall rugbyman

Né le 3 mars 1989 à Langon,
27 ans, 1,86 m
Clubs : Langon (2006/2007),
Bordeaux-Bègles (2007/2008),
Bayonne (2008/2010), Racing
Métro 92 (2010/2014),
Montpellier (depuis 2014)
6 sélections en équipe de France
depuis 2009



Benjamin Sene basketteur

Né le 13 mai 1994 à
Langon, 22 ans, 1,86 m
Clubs : Langon
(1999/2009), Mont-de-
Marsan (2009/2011),
Nancy (depuis 2011)
1 sélection en équipe de
France en juin 2016

Vive la rentrée culturelle !

Le centre culturel des Carmes a imaginé à l'intention des Langonnais une saison pleine d'émotions et de surprises. Pas moins de 50 rendez-vous se succéderont jusqu'en juillet prochain. Théâtre, danse, musique, humour, peinture, photographie... Chacun y trouvera son bonheur.

Bâtir une saison culturelle n'est pas chose facile. C'est un pari, une alchimie savante entre un lieu, un public et des propositions culturelles. Pour le lieu, pas de souci avec les Carmes. Cet ancien couvent, magnifique, devenu école puis aujourd'hui centre culturel, est un lieu majeur du patrimoine langonnais. Il offre toutes les possibilités avec sa belle salle de spectacle de 450 places dorénavant numérotées, sa salle d'exposition George Sand actuellement en travaux de modernisation et d'embellissement avant sa réouverture mi-novembre, ses salles d'arts plastique ou de musique. Autant d'espaces qui en font un lieu de bouillonnement où il y a toujours quelque chose à faire, à voir, à partager. Deuxième ingrédient de la recette : le public. Ou plutôt des publics que l'équipe des Carmes (service municipal) s'emploie à diversifier. « Entrer une fois aux Carmes, c'est l'adopter » pourrait-on dire en paraphrasant un célèbre slogan. D'où l'importance du 3^e ingrédient – la programmation – qui doit savoir séduire tous les Langonnais, quels que soit leur âge ou leurs goûts, et les inciter à pousser la porte une première fois. La lecture du carnet de saison 2016/2017 prouve que le pari est gagné grâce à 50 rendez-vous jusqu'en juillet prochain. 50 invitations à découvrir, à s'étonner, à s'émouvoir, à créer ce lien plus indispensable que jamais.



Une nouvelle saison riche et divertissante pour petits et grands...

Côté spectacles, de nombreuses têtes d'affiches sont programmées : l'incontournable rendez-vous humour avec le trublion Tex (04/11), le concert façon journal intime des frères Damien et Renan

Luce (31/03), l'incroyable et déroutant Léo, spectacle primé dans plusieurs pays (17/03), la pièce *la discrète amoureuse* doublement nommée aux Molières 2015 (07/04), les scènes de rire et de tendresse de *Franito* (03/02) avec Patrice Thibaud ou la célébration de la crétinerie flamboyante avec les clowns Les Chiche Capon (05/05).

Côté pratique, parmi les nouveautés de l'année, le public appréciera le placement numéroté pour la majeure partie des spectacles. Prendre ses places à l'avance permet donc, dorénavant, d'avoir son fauteuil attiré. Y compris via le Pass spectacles (4 spectacles minimum) pour bénéficier d'un tarif préférentiel.

Côté arts plastiques aussi, l'offre est plurielle avec les cours de l'Atelier des Carmes (enfants, ados et adultes), les expositions photographiques du hall ou les expositions de la salle George Sand. Sans oublier l'emprunt gratuit des œuvres de l'Artothèque des Carmes pour prolonger le partage et le plaisir jusqu'à la maison ou au bureau !

Renseignements et réservation au
Centre culturel des Carmes, 8 place des Carmes,
 tél. 05 56 63 14 45, www.lescarmes.fr,
 Facebook Centre culturel des Carmes 33



Les Chiche Capon



Photo Esther Marin.

Léo



Votre agenda culturel du trimestre

Septembre

8 au 23 Exposition « Les Carmes : dans le rétro »

29 au 25 nov Exposition Emilie Deligne

30 Spectacle Opéra Pastille 2

Octobre

7 Sieste musicale

15 Le cas Martin Piche

21 Spectacle Performers

24 et 25 Stage arts plastiques enfants

Novembre

4 Spectacle Tex

4 Sieste musicale

11 au 18 Exposition « En temps de Guerre »

18 Concert Solto /Novo Son

24 au 7 janv Exposition Serge Fargeot

30 au 15 déc Exposition ateliers d'arts plastiques

Décembre

2 spectacle Candide ou l'optimisme

2 Sieste musicale

8 Spectacle La Balle rouge

16 Spectacle Blanche Neige et moi

Franito



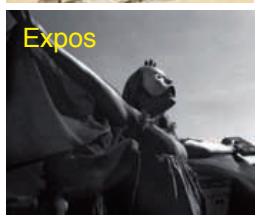
Tex



Photo Gilles Scarella.



Expos



La discrète amoureuse



Photo Pauline Susini



Tribune(s)

Groupe Charles Vérité

Promouvoir la biodiversité au quotidien est souvent un vœu pieu lorsqu'il s'agit d'aller au-delà des réflexions de salon. Pourtant 40 ans après la loi sur la protection de la nature de 1976, l'Assemblée nationale vient d'adopter la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Cette loi biodiversité, annoncée dès 2012, présentée en 2014, a ouvert la voie à 27 mois de débats mouvementés et un bilan plutôt positif. Des reculs tempérés : Le renoncement à la « taxe Nutella » sur l'huile de palme dont la production entraîne une déforestation à grande échelle, renoncement atténué en partie par une future loi sur la fiscalité des huiles alimentaires. L'abandon de l'interdiction du chalutage profond atténué par la reconnaissance au niveau européen du statut d'être sensible pour les animaux sauvages. Par contre, plusieurs avancées significatives : La création de l'Agence française pour la biodiversité en regroupant le personnel de 4 structures existantes, coordonnera les politiques en faveur des milieux naturels, conseillera les élus et les aménageurs et exercera une police de l'environnement. L'inscription du principe d'absence de perte nette de biodiversité sous le triptyque « éviter, réduire, compenser », qui s'applique à tout aménageur dont le projet entraîne des dégradations écologiques. L'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, néfastes pour les pollinisateurs (abeilles) mais aussi, plus largement, pour l'environnement et la santé. Cet accord obtenu à l'arrachée ne s'appliquera pas comme prévu au 1^{er} janvier 2017 mais au 1^{er} septembre 2018 pour l'ensemble des cultures agricoles. Des dérogations seront accordées jusqu'au 1^{er} juillet 2020 lorsqu'il n'existe pas d'alternative, l'idée étant selon la ministre Barbara Pompili, « d'accompagner les agriculteurs dans cette transition, qui peut être plus ou moins simple ». Ainsi, au-delà des intentions et des pratiques volontaristes impulsées par des citoyens et des collectivités comme à Langon, cette loi biodiversité donne un cadre, des délais et des objectifs impératifs. Un nouveau pas pour envisager de céder en bon état à nos enfants cette terre qui ne nous appartient pas.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/8/8/2016-1087/jo/texte>

Groupe Marie Ange Latournerie et François Lassarade

Le texte du groupe ne nous est pas parvenu avant le bouclage et la mise sous presse.

